

Investir dans un fonds: combien ça coûte ?

FSMA



AUTORITEIT
VOOR FINANCIËLE
DIENSTEN
EN MARKTEN

AUTORITÉ
DES SERVICES
ET MARCHÉS
FINANCIERS



Objectif: mieux informer les consommateurs sur les frais

Dans le cadre de sa mission d'éducation des consommateurs financiers, la FSMA souhaite:

1. Expliquer quels sont les différents frais liés à un fonds.
2. Permettre aux investisseurs particuliers de comparer plus facilement les frais qu'ils paient avec ceux habituellement chargés par les OPC publics belges.
3. Mettre en lumière l'impact qu'auront les frais d'un fonds sur le rendement final pour l'investisseur.



Quels sont les différents frais liés à un fonds?



Plusieurs types de frais

Acheter des parts d'un fonds n'est pas gratuit. Outre le prix d'achat des actions vous devrez payer certains frais. Pour éviter les mauvaises surprises renseignez-vous bien sur ces frais avant d'acheter. **Les principaux frais sont :**

Les frais d'entrée

Ce sont des frais uniques à payer lors de l'achat des actions d'un fonds. Ils sont généralement exprimés en pourcentage du capital que vous investissez. La plupart des fonds facturent 2 % à 3 %. Si vous achetez 15 000 euros d'actions d'un fonds et si les frais d'entrée se montent à 3 %, votre banquier ou intermédiaire financier retient donc 450 euros du montant investi à titre de frais d'entrée. Parfois il est possible de négocier ce pourcentage à la baisse.

Les frais courants

Ce sont des frais à payer chaque année. En moyenne, ils se situent entre 1 % et 2 %, mais ils peuvent être plus élevés pour les fonds dont le gestionnaire est très actif. Vous ne devez pas payer ces frais au moment de l'achat du fonds : ils sont déduits chaque année du rendement du fonds. Ces frais ont donc un impact important sur le rendement de votre investissement.

Les frais de sortie

Vous détenez des actions dans un fonds ayant une date d'échéance ? Et vous souhaitez récupérer votre argent ou une partie de celui-ci avant la date d'échéance ? Dans ce cas, vous devrez payer des frais de sortie. Les fonds sans date d'échéance facturent aussi parfois des frais de sortie. Ceux-ci s'expriment en pourcentage du montant remboursé.

Plusieurs types de frais

Les commissions de performance

Les commissions de performance sont des frais annuels qui ne sont pas systématiquement dus. Ceux-ci sont payables au gestionnaire si le fonds dépasse un seuil de performance déterminé. Ces frais sont déduits du rendement du fonds.

La taxe boursière

Vous devez également payer une taxe boursière lorsque vous vendez les actions de certains fonds. Demandez à votre banquier ou intermédiaire financier dans quels cas vous devez payer une telle taxe.

Les droits de garde

La plupart des institutions facturent des frais pour conserver vos fonds sur un compte-titres. Ces frais varient d'une institution à l'autre.

Les frais d'entrée et les frais courants sont les principaux frais supportés lors de l'investissement dans un fonds de placement*, le reste de cette présentation se focalisera sur ces frais.

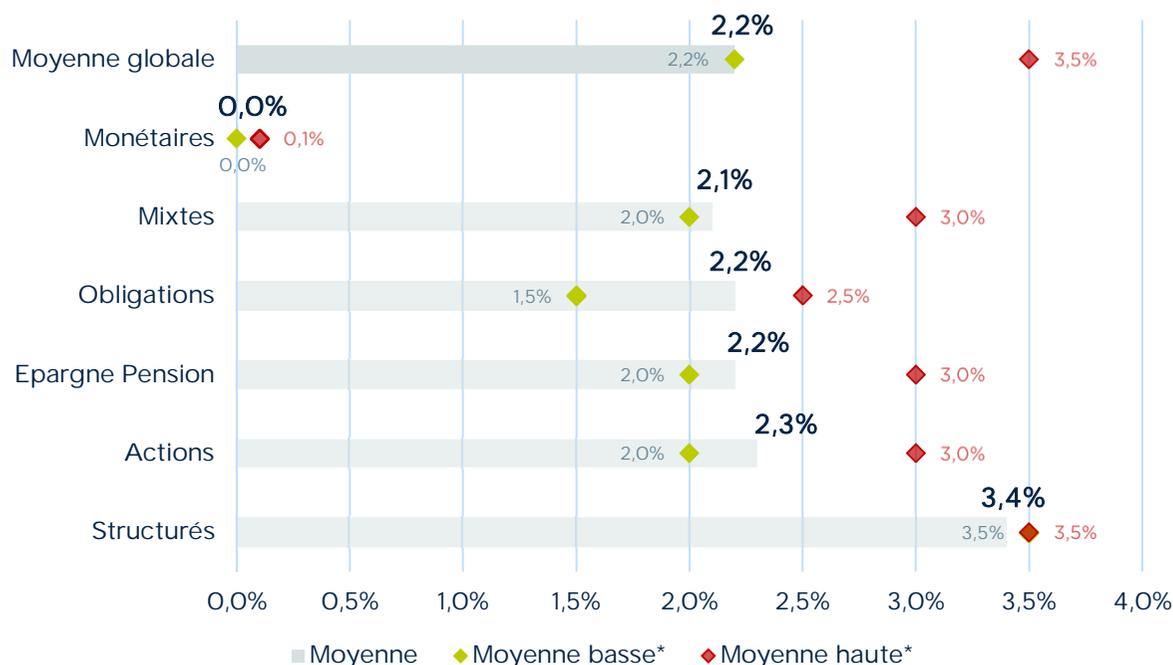
* Les frais de sortie et les commissions de performances sont peu répandus. Par contre, la taxe boursière et les droits de garde s'appliquent en général de manière uniforme à tous les fonds.

Quels sont les coûts des OPC publics belges pour les investisseurs particuliers?



Les frais d'entrée

La moyenne, par politique d'investissement, des frais d'entrée maximum des fonds public belges pour les clients non-professionnels est la suivante:



À titre d'exemple, les **fonds de placement de type actions** ont en moyenne des frais d'entrée maximum de **2,3%**. La moyenne haute se situe à **3,0%** et la moyenne basse à **2,0%**.

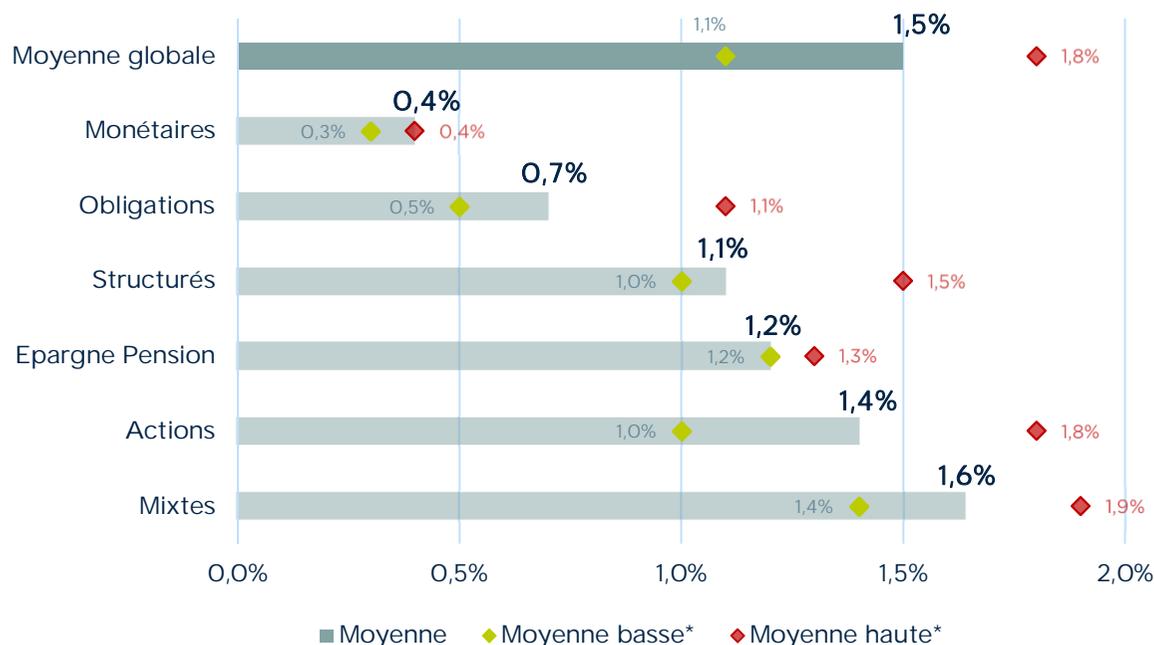
Ces pourcentages permettent de comparer si les frais d'entrée maximum du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

* Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de la distribution. Cela signifie que 25% des fonds ont des frais d'entrée inférieurs à la moyenne basse.

Les frais courants

La moyenne, par politique d'investissement, des frais courants des fonds public belges pour les clients non-professionnels est la suivante pour 2021:



À titre d'exemple, les **fonds d'investissement de type actions** ont en moyenne des frais courants de **1,4%** par an. La moyenne haute se situe à **1,8%** par an et la moyenne basse à **1,0%** par an.

Ces pourcentages permettent de comparer si les frais courants du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

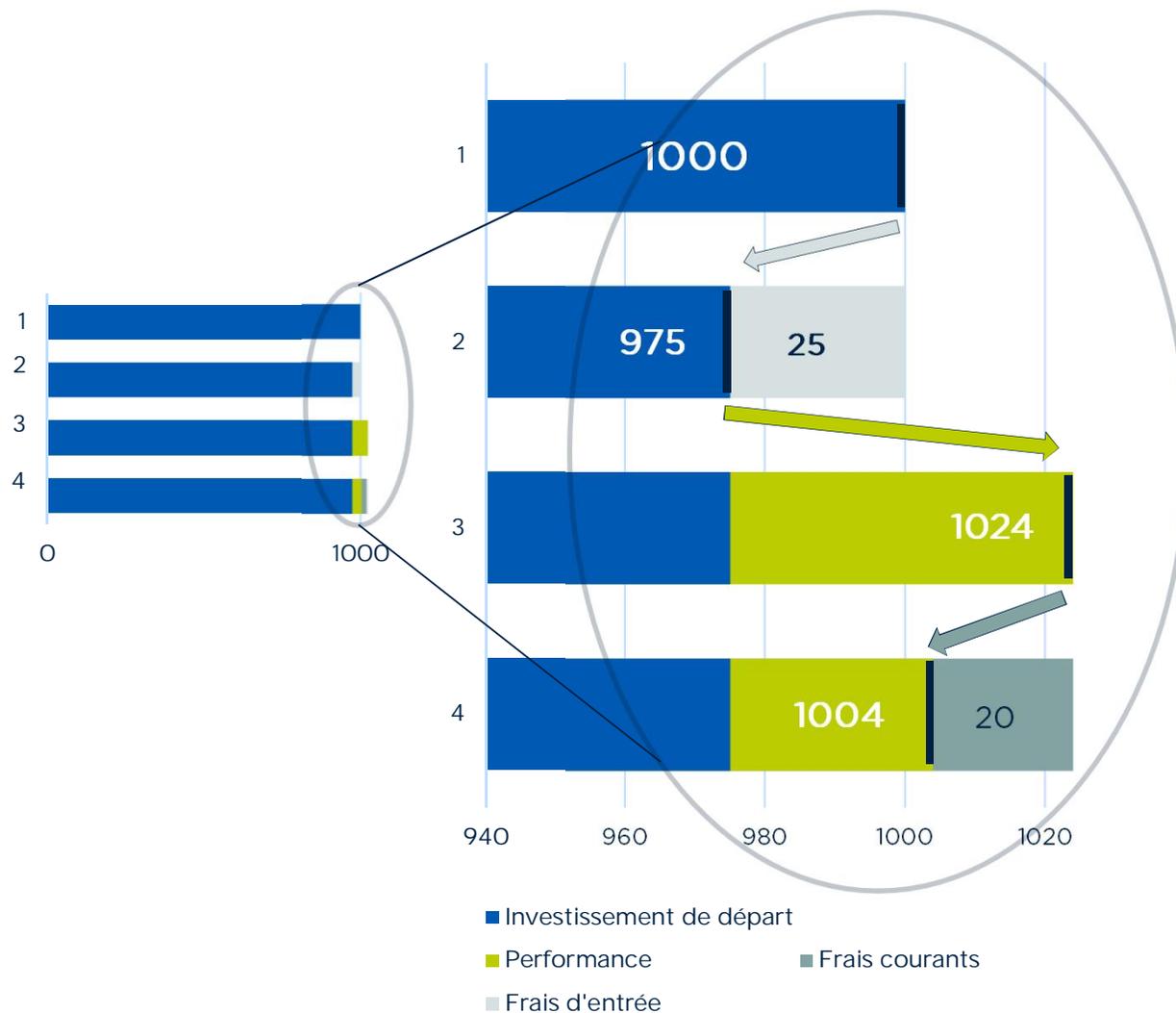
Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

* Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de la distribution. Cela signifie que 25% des fonds ont des frais courants inférieurs à la moyenne basse.

Quel est l'impact des principaux frais sur votre rendement?



Impact théorique des frais sur 1 an



1. Vous investissez 1.000 €

2. Vous payez des frais d'entrée de 2,5%

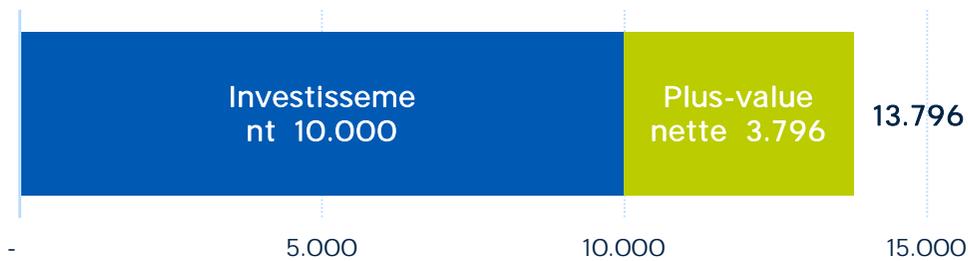
3. Le fonds réalise une performance de 5%...

4. ...et les frais courants de 2% sont périodiquement déduits de l'investissement

Impact des frais sur 10 ans en payant les frais moyens réels

Dans l'exemple suivant, un investisseur place 10.000 € sur une période de 10 ans. L'hypothèse de rendement brut annuel est de 5%. Il paie les frais moyens des OPC publics belges (2,2% pour les frais d'entrée et 1,5% pour les frais courants).

Investissement et plus value nette

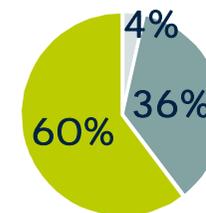


Coûts totaux*



Répartition de la plus value

Les coûts totaux* représentent 40% de la plus value. Le rendement final net pour l'investisseur est de **3,3% par an**



- Frais d'entrée
- Frais courants et coût d'opportunité
- Plus-value nette

Le niveau des frais aura une incidence considérable sur le rendement final. Il est indispensable de comparer ces frais avant d'investir.

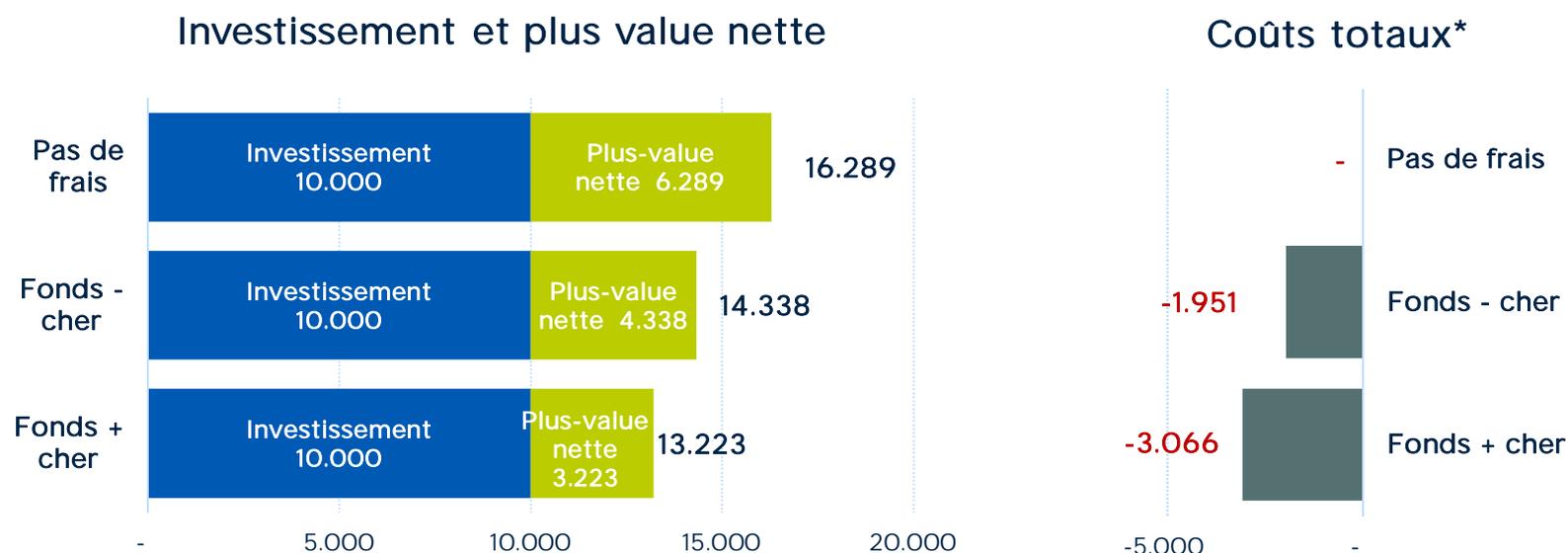
* Les coûts totaux comprennent les frais d'entrée, les frais courants ainsi que le coût d'opportunité (= perte de rendement sur les frais payés) mais pas les taxes éventuelles.

Impact des frais sur 10 ans en comparant différents scénarios de frais

L'hypothèse de départ est identique: un investisseur place 10.000 € sur une période de 10 ans avec un rendement brut annuel de 5%.

3 cas de figure sont illustrés:

1. Il place son argent sans payer aucun frais (exemple théorique)
2. Il choisit un ou des fonds d'investissement dont les frais se trouvent dans la moyenne basse : Frais d'entrée de 2,2% et frais courants de 1,1%
3. Il choisit un ou des fonds d'investissement dont les frais se trouvent dans la moyenne haute : Frais d'entrée de 3,5% et frais courants de 1.8%



* Les coûts totaux comprennent les frais d'entrée, les frais courants ainsi que le coût d'opportunité (= perte de rendement sur les frais payés) mais pas les taxes éventuelles..

Conclusions



1. Analysez toujours les frais des différents fonds d'investissement.



2. Comparez-les et tenez compte de leur impact sur le rendement final que vous obtiendrez.

Annexes

Les frais d'entrée - percentiles 10 et 90

La moyenne, par politique d'investissement, des frais d'entrée maximum des fonds public belges pour les clients non-professionnels est la suivante:



Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

À titre d'exemple, les **fonds de placement de type actions** ont en moyenne des frais d'entrée maximum de **2,3%**. La moyenne haute se situe à **3,0%** et la moyenne basse à **1,5%**.

Ces pourcentages permettent de comparer si les frais d'entrée maximum du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

* Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 10^{ème} et 90^{ème} percentiles de la distribution. Cela signifie que 10% des fonds ont des frais d'entrée inférieurs à la moyenne basse.

Les frais courants - percentiles 10 et 90

La moyenne, par politique d'investissement, des frais courants des fonds public belges pour les clients non-professionnels est la suivante pour 2021:



À titre d'exemple, les **fonds d'investissement de type actions** ont en moyenne des frais courants de **1,4%** par an. La moyenne haute se situe à **1,9%** par an et la moyenne basse à **0,7%** par an.

Ces pourcentages permettent de comparer si les frais courants du fonds en question sont plus élevés ou plus bas que la moyenne de sa politique d'investissement.

Sources: Refinitiv Lipper, FSMA

* Les moyennes basses et hautes représentent respectivement les 10^{ème} et 90^{ème} percentiles de la distribution. Cela signifie que 10% des fonds ont des frais courants inférieurs à la moyenne basse.